

Les infos

Vendredi 18 mars 2011



NI VU, NI CONNU

... j' t'embrouille. L'expression populaire désigne la capacité à cacher une vérité derrière un flot d'arguments et de paroles. Un art pratiqué par la direction pour communiquer la situation de l'emploi en 2010 et ses prévisions pour 2011. A fin 2010, il y avait 1355 postes non occupés soit un sous effectif de près de 3,5%. Les recours à des CDD ou intérimaires se multiplient sans combler le déficit. Mais il y a plus fort ! Tout esprit rationnel aurait décidé face à ce sous-effectif de mettre en œuvre un plan de rattrapage pour 2011. Que Nenni ! L'excellent directeur des relations sociales a expliqué que les représentants du personnel confondaient tout. Il y aurait des postes budgétés d'un côté et des effectifs proratés des temps partiels de l'autre : point barre ! Cette théorie fumeuse conduit à prévoir un sous-effectif de 1228 postes inoccupés fin 2011 !!! Soit plus de 3% de sous-effectif organisé ! Dans la vraie vie, quand des postes sont inoccupés, ce sont les présents qui doivent se coltiner le boulot quitte à risquer des sanctions, ou des reproches dans de mauvaises évaluations et aucune reconnaissance salariale. Les responsables ne risquent rien, eux !

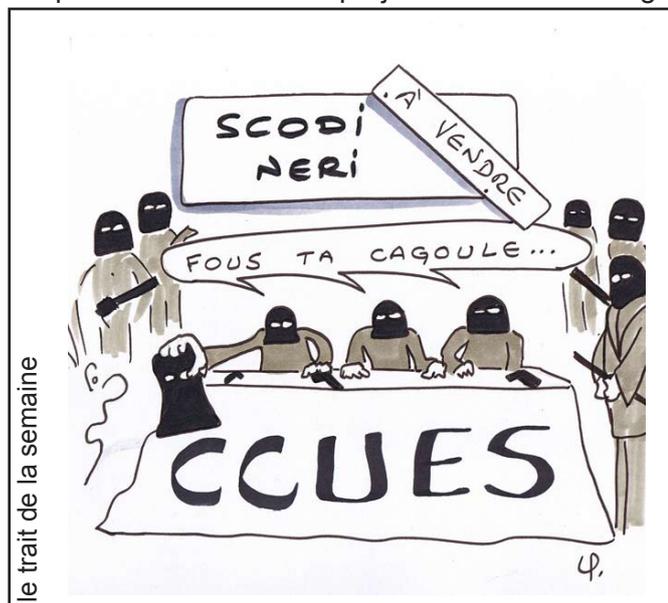
SCODI NERI : MISE EN DEMEURE

C'est dans un silence teinté d'incrédulité que les élus CGT au CCUES ont lu leur mise en demeure à la secrétaire et au bureau de communiquer toutes les pièces du dossier du projet de vente du village

de Scodi Neri en Corse. La mise en demeure est restée sans réponse, cette direction finissante du CCUES qui sera renouvelée en octobre prochain préférant s'accrocher mordicus. Sans gloire, la secrétaire s'est contentée de lire une lettre au personnel de la SG pour justifier le projet, sachant la réprobation qu'il suscite. L'essentiel de l'argument repose sur le fait que le village « coûte cher », mais qu'en le vendant, le personnel pourra continuer à en bénéficier au même prix ! Devant une attitude qui crée un doute sur les motifs du projet, et le refus d'être transparent, la CGT va donc saisir la justice comme annoncé dans sa déclaration pour obtenir les pièces du dossier, et notamment ce projet de rachat par les salariés du village qui fit l'objet d'une réunion secrète en Corse la veille de la séance du CCUES du 17 mars. Il est temps également de mettre à la disposition du personnel une pétition pour qu'il puisse exprimer son opposition à la vente. La pétition est disponible sur notre site Intranet pour être imprimée.

TU BALANCES, TU TOUCHES

LYXOR vient d'ouvrir une adresse intranet consacrée à la dénonciation des fautes des collègues dans les documents qu'ils rédigent. Au nom du service rendu, vous pensez bien. Le zèle dans la traque et la dénonciation des erreurs (subséquemment des auteurs) est annoncé comme pris en compte dans l'évaluation. En tout désintéressement pécuniaire donc. Il est certainement absent de l'esprit des brillants concepteurs du système que celui-ci puisse être franchement illégal et renvoyer à des souvenirs d'un Etat installé dans une station thermale. Si cet esprit de délation devait l'emporter sur l'esprit d'équipe (qui consisterait à signaler l'erreur à l'auteur sans en faire plus d'histoire), nous serions amenés à en réclamer le retrait par tous moyens. L'exemple de la méthode, utilisée autrefois au Technocentre Renault devrait pourtant inciter les sycophantes à plus de circonspection.



le trait de la semaine

CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
c g t . s g @ w a n a d o o . f r
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT